L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI, 8 NOVEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

FOURS de stove pour huile et gasoline, réparés par Tio. S'adresser, par carte postale 298 Royale. 4 nov—

Sirop d'Angell pour la Coqueluche
Est en vente par tous les Pharmaciens.
PRIX - - - - - 50 SOUS.
30 oct—1m

A LOUER.

A LOUER.—L'épicerie et buvette bien connue, coin de l'avenue Tulane et Rocheblave. S'adresser, M. G. Leeboy, 424 avenue Tulane. 8 nov—2f

DEMANDES.

DEMANDE—Fleurs et tisserands; aussi garçons et filles pour apprendre à fleurer et tisser. S'adresser Maginnis Cotton Mills, au coin des rues Constance et Calliope.
nov—2 sem

JE voudrais acheter le comptoir d'une maison ou des meubles déparel lés. P. O. Box 540.
26oct—2sem

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Walker & Zeller vs. Chas de Labretonne.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 26,401.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Walker, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon magasin, rue Lafayette, entre St. Charles et Carondelet, le MARDI, 21 novembre 1894, à 11 h. A. M., la propriété ci après décrite, à savoir: Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Chas. A. Labretonne dans et pour l'association connue sous la raison sociale de De Labretonne et Vollier dans le café au coin des rues Royale et Toulouse. Saisi dans l'affaire et de ma saisie ci-se et numérotée. Conditions—Comptant.

A. V. FLOTTE, Constable.
8 nov—4 15 21 WM NELSON, Constable.

Mlle Jos. Mazgin vs Alex Defosse.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 21,215.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Edward Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon entrepôt, ancien numéro 95, aujourd'hui numéro 429 rue Royale, entre Conti et St. Louis, dans la deuxième division de cette ville, MERCREDI, le 7me jour de novembre 1894, à 11 h. A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de magasin et pendules, trois pendules à réveil, cinq montres en cuivre, six bouteilles de montres en cuivre, une montre en nickel et un bouteiller de montre en nickel, saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. d'après l'inventaire enregistré au mon bureau. Conditions comptant, sur les lieux. P. D. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nile-Orléans.
25 oct—25 31—nov 7

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Amanda Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,142—Division B.—Attendu que Thomas F. Griffin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Amanda Taylor, décédée intestat; et qu'il est jugé et décrété que tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
6 nov—6 10 15

Succession de Pierre Domingo et Domenique.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,105—Division D.—Attendu que Jos. Domingo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pierre Domingo et Domenique, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
3 nov—3 7 11

Succession de Mme Mary A. Moep

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,930—Division C.—Attendu que Richard R. Brown a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Mme Mary A. Koepp; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
3nov—3 7 11

Dans l'affaire de John Foot et absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,100—Division C.—Attendu que William V. Hore, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle dans l'affaire de John Foot, absent; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
30oct—30—nov 3 8

Succession de Juan Medina.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,983—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons s'il en est pour lesquelles le compte final présenté par Antoine Garcia, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et le fonds distribués conformément à la loi.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
30 oct—30—nov 3 8

Interdiction de Veuve Julien Duffart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,061.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. A. Wadsworth, curateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à la loi.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
6nov—6 10 15

AVIS AUX CREANCIERS.

Charles Gauncheon Curator vs. Jacob L. Ettmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,824, Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Charles Gauncheon, liquidateur de la raison sociale ci-devant existante entre Geo. H. Ettmann et Jacob L. Ettmann, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
8 nov—8 13 17

Interdiction de Geo H. Ettmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 39,372—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Gauncheon, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à la loi.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
6 nov—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE RÉSIDENCE
Seule, à deux étages, et Magasin;
No 130 rue Perdido,
LOUÉE POUR $240 PAR AN.
Cette grande résidence en bois, à deux étages,
No 98 rue Liberté,
Louée pour plus de $260 par an.
CES PROPRIÉTÉS SONT SITUÉES DANS les meilleures localités du Premier District, pour être toujours louées, près le Marché Poydras, et assurant à quelque minutes de marche du centre des affaires. Un des meilleurs placements offerts cette année.
Succession de Mme Margaret Walsh, veuve de Frédéric Weimann.
No 43,748.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—MARDI, 11 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 929 et 931 rue Camp, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 novembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—
1° Un certain lot de terre avec les améliorations qu'il y trouvent et tous les droits y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, et désigné comme le lot 4, 5 et 6 de l'lot No 41, bornés par les rues Howard et Perdido, Dryades et Liberté et désigné par le numéro dix sept, sur un plan, dressé par A. Holmes, ingénieur civil en date du 27 mai 1850 et déposé en l'étude de T. O Stark alors notaire en cette ville; le dit lot mesure vingt cinq (25) pieds sept (7) pouces trois (3) lignes de face sur la dite rue Perdido, vingt-cinq (25) pieds quatre (4) pouces et cinq (5) lignes de profondeur sur la ligne de la 6 de quatre-vingt-douze (92) pieds, huit (8) pouces et deux (2) lignes de profondeur sur la ligne la plus à 6 de la rue Franklin et quatre-vingt-dix-huit (98) pieds huit (8) pouces et quatre (4) lignes sur le côté de la rue Liberté. Les améliorations consistent d'un grand magasin en rez-de-chaussée avec quatre grandes chambres au 2 étage de la principale bâtisse et de deux chambres dans la fond. Une grande entrée sur le côté pour véhicule avec grande cour et écurie pour quatre animaux et peut facilement être d'un rapport de $20 à $25 par mois.
2° Il est certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro six, dans l'lot borné par les rues Liberté, Howard, Perdido et Gravier, sur un plan dressé par Jos. Pilie, daté du 12 mai 1827, déposé en l'étude de L. Fernad, ancien notaire dans cette ville, lequel dit lot mesure vingt huit (28) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Liberté sur cent six (106) pieds sept (7) pouces de profondeur et vingt-huit (28) pieds neuf (9) pouces et six (6) lignes de largeur dans le fonds. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages en bois contenant deux grandes chambres en haut et en bas de chaque côté, de deux bâtisses dans le fond contenant chacune deux chambres, cuisine et cour projetées, et dont rapporter un loyer de $40 par mois.
Conditions—Comptant; 10 pour cent de dépôt en espèces à la vente.
Acte de vente passant Jas. Simson, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 nov—4 6 11 18 25—24 9 11 déc

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MERCREDI, 14 NOV. 1894
A MIDI,
—A LA—
Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans,
50 et 52 RUE BARONNE,
La charmante résidence-cottage,
No 14 rue Prieur,
Avec un excellent site adjacant pour bâtir
LE JOLI COTTAGE,
No 12 Rue Prieur.
LE COTTAGE DOUBLE,
No 540 Rue Conti.
Ensemble avec deux terrains adjacants.
LE COTTAGE SIMPLE,
No 15 Rue Prieur.
LA MAISON SIMPLE,
Coin des rues Gasquet et Prieur,
Joli coin pour Barroom et Grocerie.
Un bon terrain adjacant au même.
Deux terrains de valeur rue Conti.
Succession de William Cullinan et de Mme Ann Cullinan, sa femme (consolidée).
No 42,149—Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR CURTIS & BAUMGARDEN, Encanteurs—Bureau No 50 et 52 rue Baronne—LE MERCREDI, 14 NOVEMBRE 1894, A MIDI, A LA BOURSE D'ENCANS DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Nos 50 et 52 RUE BARONNE, il sera vendu, en vertu d'un ordre daté le 6 octobre 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—
1° Un certain lot de terre avec les améliorations qu'il y trouvent et tous les droits y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville et désignés comme les lots 4, 5 et 6 de l'lot No 41, bornés par les rues Liberté, Howard, Perdido et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté de 1st mars 1846, lesquels dits lots mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent d'un cottage double en bois No 540 rue Conti, contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté.
2° Deux certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, et désignés comme lots 7 et 8 de l'lot No 41, bornés par les rues Liberville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, lots de 1st mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
3° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qu'ils y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'lot borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Robertson, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan par J. Pilié, 1er mai 1840; les dit lots se touchent et mesurent comme suit: Le lot No 1 forme le coin des rues Gasquet et Prieur et mesure 27 pieds 7 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 2 mesure 27 pieds 6 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison simple, située à l'encoignure des rues Gasquet et Prieur, contenant 4 chambres.
4° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, portant le numéro municipal No 9 et 11 rue Prieur, dans l'lot borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson (maintenant Gasquet), désignés par les Nos 17 et 18 dans l'lot 26, sur un plan de Cosnier, daté 8 décembre 1844. Ledit lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations, connues comme le No 11 de la rue Prieur, consistent en une charmante résidence en bois, bâtie entre du trottoir, avec une barrière de fagades en fer ornementée. La maison contient un grand salon, salle à manger, dépense, cuisine 3 chambres à coucher, cheminées, galeries de façades et de côté, etc.
5° Un lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, connu comme le No 13 rue Prieur, dans l'lot borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson (maintenant Gasquet), désigné par le No 19, dans l'lot No 26, sur un plan de Cosnier, daté le 1er décembre 1844. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles consistent en un joli cottage en bois, loué $20 par mois.
6° Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, et connu comme le No 15 rue Prieur, dans l'lot borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, et désigné comme le lot No 20 de l'lot 26, mesurant 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pi de 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple, avec une de 5 chambres et une cuisine à deux étages. Ces demeures sont louées à $16 par mois.
Conditions—Un tiers en plus comptant, et le balance à un crédit de un et deux ans, portant intérêt de 8 pour cent par an garantie par lien et privilège du vendeur, et toutes les autres sûretés usuelles de sécurité; les taxes de 1894 devront être acquittées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication, qui devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente, et paieront pour les actes de vente, portant date B. Ward, notaire public. Plans à la Bourse.
10 oct—10 14 17 21 24 28 31—nov 4 11 13 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur
—DANS LES—
Deuxième et Troisième Districts.
No 188 (ancien numéro) rue des Ursulines entre les rues Remparts et Bourgogne Une maison en briques à un étage.
No 79 (ancien numéro) rue Union entre les rues Remparts et St-Claude. Une maison double à un étage.
Nos 155 et 157 (ancien numéro) rue Français entre les rues Morales et St Claude Deux maisons à un étage.
No 488 (ancien numéro) rue Bagatelle entre les rues Gîrod et Urquhart. Un cottage à un étage.
MERCREDI 5 DECEMBRE,
A la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne.
SUCCESSION DE MES VEUVE JOSEPH ALEXANDRE LEBEC.
No 43,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. F. Spear, encanteur, bureau No 722 rue Common—MERCREDI, 5 décembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 (anciens numéros) rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 5 octobre 1894, et signé le 31 octobre 1894 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:—
1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, ayant droit sur une ruelle de chaussée avec quatre grandes chambres au 2 étage de la principale bâtisse et de deux chambres dans le fond. Une grande entrée sur le côté pour véhicule avec grande cour et écurie pour quatre animaux et peut facilement être d'un rapport de $20 à $25 par mois.
2° Il est certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro six, dans l'lot borné par les rues Liberté, Howard, Perdido et Gravier, sur un plan dressé par Jos. Pilié, daté du 12 mai 1827, déposé en l'étude de L. Fernad, ancien notaire dans cette ville, lequel dit lot mesure vingt huit (28) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Liberté sur cent six (106) pieds sept (7) pouces de profondeur et vingt-huit (28) pieds neuf (9) pouces et six (6) lignes de largeur dans le fonds. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages en bois contenant deux grandes chambres en haut et en bas de chaque côté, de deux bâtisses dans le fond contenant chacune deux chambres, cuisine et cour projetées, et dont rapporter un loyer de $40 par mois.
Conditions—Comptant; 10 pour cent de dépôt en espèces à la vente.
Acte de vente passant Jas. Simson, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 nov—4 6 11 18 25—24 9 11 déc

PAR WM. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de F. Clausing et de Louise Shaeffer, sa femme.
JEUDI, 22 NOVEMBRE.
PAR WM P. CURTIS, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet.—Le JEUDI, 22 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 (nouveaux numéros 629 et 631) rue Commune, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 18 octobre 1894, dans l'affaire de succession de F. Clausing et Louise Shaeffer, sa femme, No 4,715 du dossier de la dite cour, je procéderai à la vente à l'enchère publique—
Trois ce dessus (3 lots) certaine lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés à Carrollton, maintenant le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot No 57 C, ancien numéro; les dits lots sont lot par le numéro 16 17 18 et le dessus 20 pieds de face sur Jackson sur 120 pieds de profondeur; le numéro 16 a 15 pieds de face rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, tous dans l'lot borné par les rues Jackson, Mary, Plum et Cinquième.
Conditions—Comptant.
Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumera les taxes de 1894, prévenant Fred Deibel, notaire, aux frais d'acquéreur.
21 oct—21—nov 4 18 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de choix, améliorée,
Dans le Deuxième District.
Succession de Jeremiah Higgins et de Maria Higgins, son épouse.
No 43,802—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.
PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, — MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Theo C. W. Sillie, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire pendante devant la première Cour de la succession de Jeremiah Higgins, et de Maria Higgins, son épouse, Dossier No 43,802, il sera vendu à l'encan, ce qui suit:—
1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné comme les lots 4 et 5 de l'lot No 47, borné par les rues Camp et St-Charles, et sur un plan de Chas. A. De Armas, en date du 17 avril 1855, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire de cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 27 pieds de face à la rue d'Orléans sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de 6 à la plus rapprochée de la rue Dergeois et 82 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté.
2° La moitié d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent (consistant d'une vieille bâtisse) situé dans le même district et lot, comme le lot ci-dessus décrit, désigné comme lot No 45 de l'lot 8, étant la moitié du dit lot M. Lafayette. Ledit lot mesure 27 pieds de face à la rue d'Orléans sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de 6 à la plus rapprochée de la rue Dergeois et 82 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté.
Conditions—Comptant.
Actes de ventes aux frais des acquéreurs par devant Geo. C. Préot, notaire. Les acquéreurs paieront en sus du prix de vente et déposeront dès pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de choix à Carrollton.
Succession de Mme L. M. Lelapie.
PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 23 octobre 1894, dans l'affaire de feu Mme L. M. Lelapie, Dossier No 43,777, il sera vendu à l'encan—
Trois certains lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'lot borné par les rues Freret, Hesdins, Dublin et Napoléon, désignés comme les lots 26 27 et 28 de l'lot 306; les dits lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Hesdins sur 160 pieds de profondeur.
Conditions—Comptant.
Acte de vente, prévenant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sites de choix dans le Sixième District.
Deux beaux lots de terre coin des rues Pitt et Eléonor.
Succession de Alexandre Lecourt.
PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 727 rue de la Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Theo C. W. Sillie, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire pendante devant la première Cour de la succession de Alexandre Lecourt, Dossier No 43,923, il sera vendu à l'encan—
Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, et désignés comme les lots 4 et 5 de l'lot 47, dans l'ancienne numérotation, et dans le nouveau Faubourg Marigny. Trois ème District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan lithogra hié sous 4 à un acte de vente de J. B. Hewlett à A. Décarnast passé par devant A. Aba, ancien notaire, le 28 novembre 1848 lot borné par les rues Français, Bon, Enfans (maintenant St-Claude), Champs Elysées et Morales, en mesure chacun 27 pieds 3 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 123 pieds, lesquels dits lots font partie de deux lots désignés par le numéro 24 et 25 de l'lot No 18 sur un plan du nouveau Faubourg Marigny, dressé à la même propriété que la dite vente J. A. Lebeo a acquise de Mlle Anastasie Déslotz par acte passé par devant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 22 septembre 1857. Les susdit ou lions comme est en une résidence double ayant ensemble 8 chambres, bâtisse dans le fond à ce 4 ou 5 chambres, lieux d'aisance, hangar, cuve, etc. Connue par les numéros municipaux (vieux numéros) 155 et 157 rue Français.
4° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voie, privilèges qui y appartiennent, située dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'lot borné par les rues Union, Amour, maintenant Remparts, St-Claude et Français, faisant partie du lot désigné sur le No 60 de l'lot No 20 sur le plan de Faubourg Marigny, laquelle portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan particulier de J. Pauchet du 9 décembre 1844, en l'étude de Felix Percy, ancien notaire, mesurant un pied américain, 27 pieds 2 pouces de face à la rue Union sur une profondeur de 110 pieds et 27 pieds 4 lignes de large sur la ligne du fond; étant la même propriété que fère de Vera Cruz Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date de 19 octobre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 12 octobre 1894, il sera vendu à l'encan public, la propriété ci après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qu'il y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, et désigné comme lot No 16 et 17 sur un plan particulier dudit lot, annexé à un acte passé par devant Jessie Cavillier, ancien notaire en cette ville, le 21 mars 1836; les dits lots mesurent chacun, au pied américain, 27 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.
Conditions—Comptant.
Acte de vente sur de l'acquéreur, prévenant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent comp tant sur le montant de son adjudication.
17 oct—17 23 30—nov 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Remarquable Emplacement
—POUR UNE—
Scierie, h antier de Bois, Laiterie.
Ferme, (Truck Farm) ou autres Industries,
Exigeant de vastes terres à proximité du et accessibles au centre de la Ville.
CES VASTES TERRES DE VALEUR,
Connues comme la "Propriété Mialocq,"
Sur le Bayou St-Jean, près de la porte de péage du Chemin du Fort Espagnol et près de l'Asile des Soldats.
Succession de Jean Mialocq.
No 40,990—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.
PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune près de la rue St-Charles—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune près de la rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Theo. C. W. Sillie, juge de ladite Cour, Division A, en date du 12 octobre 1894, dans l'affaire en cours de succession de Jean Mialocq, Dossier No 40,990, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:—
1° Tous les droits, titre, intérêt de la succession de Jean Mialocq en et à—
Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, faisant face au Bayou St-Jean et désignés comme les lots No 1 et 2, sur un plan de A. D'Hémécourt, arpenteur, en date du 28 février 1848, et déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 175 pieds 6 pouces de face au Bayou St-Jean, sur une profondeur de 400 pieds sur un côté et 375 pieds 7 pouces en arrière du dit Bayou St-Jean, et de 500 pieds sur l'autre côté; ensemble les lots Nos 2 et 3, et 199 pieds 10 pouces et 11 lignes en largeur sur la ligne du fond.
2° Quatorze lots de terre situés dans le même district et lot, comme le ci-dessus, désignés sur le dit plan comme les lots Nos 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 et mesurant chacun le dit plan comme suit: le lot No 3, 90 pieds de face au bayou St-Jean sur 400 pieds de profondeur sur la ligne de lot No 2; 160 pieds sur la ligne du lot No 4; les dits lots Nos 7 à 19 se touchent et mesurent ensemble 1,170 pieds de face sur le dit chemin privé sur 475 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne divisant les lots Nos 3 et 7; 545 pieds 10 pouces et 5 lignes sur les lignes divisant les lots Nos 19 et 20 et 1 172 pieds 11 pouces dans le fond.
Pour plus de renseignements voir le plan à la Bourse.
Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, prévenant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera les taxes dès en sus du prix de l'adjudication; un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
14 oct—14 23 30—nov 6 13 20

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 42,040—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.
A. N. Klein vs Ses Créanciers.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.—En vertu d'un ordre et conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 26 octobre 1894, le LUNDI 12 novembre 1894, à midi, à mon magasin No 96 rue Magazine, nouveau numéro 518, il sera vendu—
1° Les comptes ouverts
2° Cinq actions de Young Men's Real Estate Investment Co Limited No 103.
3° Cinq actions de Covington Pottery Company Limited. No 72.
Conditions—Argent comptant.
30 oct—30—8 10 13 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence de Choix.
Coin des rues Bienville et Dorgenois.
Sécession de Mme Mary Kavanya
No 43,857.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.
PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Theo C. W. Sillie, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire pendante devant la première Cour de la succession de Mary Kavanya, Dossier No 43,857, il sera vendu à l'encan, ce qui suit:—
1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné comme les lots 4 et 5 de l'lot 47, borné par les rues Bienville et Dorgenois, et sur un plan de Chas. A. De Armas, en date du 17 avril 1855, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 27 pieds de face à la rue d'Orléans sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de 6 à la plus rapprochée de la rue Dergeois et 82 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté.
2° La moitié d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent (consistant d'une vieille bâtisse) situé dans le même district et lot, comme le lot ci-dessus décrit, désigné comme lot No 45 de l'lot 8, étant la moitié du dit lot M. Lafayette. Ledit lot mesure 27 pieds de face à la rue d'Orléans sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de 6 à la plus rapprochée de la rue Dergeois et 82 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté.
Conditions—Comptant.
Actes de ventes aux frais des acquéreurs par devant Geo. C. Préot, notaire. Les acquéreurs paieront en sus du prix de vente et déposeront dès pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double d'un Bon Rapport, Nos 421 et 421 1-2
Avenue Melpomène,
entre les rues Locust et Magnolia.
Dans l'affaire de Mary Ellen Williams, femme de James Scannell, vs Margaret F. Kelly, mineure.
No 42,271—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.
PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable A. M. Rogge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Sillie, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, rendu le 6 octobre 1894, et signé le 12 octobre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:—
Un magnifique cottage double d'un bon rapport, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ancienne numérotation, et dans le nouveau, avant ancrée de l'avenue Melpomène, Magnolia, Thalie et Locust, étant le tout, moins 31 pieds 3 pouces reliés sur le fond d'un lot désigné par le No 13 d'après un plan de Cosnier, daté le 1er décembre 1844, et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Melpomène sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, de 76 pieds, d'après un croquis annexé à un acte passé par J. Castell, ancien notaire, daté le 21 mai 1870, sur lequel le dit lot est ainsi désigné par le No 13. Ladite propriété, faisant face à une avenue, à proximité des lignes de fer des lignes Jackson Rail et le